Enquête annuelle sur la santé, les soins médicaux et la protection sociale en Ile-de-France*

Pour faire suite à une première étude régionale sur la morbidité en population générale intitulée « La morbidité en Ile-de-France – première approche » et publiée en 1996, l'Observatoire régional de santé d'Ile-de-France s'est engagé à mettre en place un suivi de la morbidité dans la région. Cette première étude a été réalisée à partir de l'exploitation régionale des enquêtes annuelles de 1988 à 1991 « Santé, soins et protection sociale » du CREDES (Centre de recherche, d'étude et de documentation en économie de la santé).

Les résultats présentés ici sont la synthèse de la seconde étude basée sur les données collectées de 1992 à 1995. Ils permettent d'apprécier les principales évolutions entre les deux périodes.

Outre une description des caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages assurés sociaux, les données collectées par ces enquêtes permettent d'évaluer l'état de santé de l'ensemble des membres des ménages interrogés. La répétition de ces enquêtes permet de suivre régulièrement les modifications de l'état de santé et les évolutions de la consommation de soins. À la demande et en collaboration avec l'URCAM (Union régionale des caisses d'assurance maladies), la partie concernant la protection sociale a été approfondie, afin de mieux cerner les caractéristiques socio-démographiques des Franciliens assurés sociaux.

Informations recueillies

Cette enquête dispose de données sur :

- les caractéristiques socio-démographiques de tous les membres des ménages interrogés ;
- la protection sociale et les niveaux de couverture complémentaire ;
- la morbidité selon le nombre et la fréquence des pathologies ;
- la consommation de soins médicaux.

L'enquête « Santé, soins et protection sociale » réalisée tous les ans en France métropolitaine depuis 1988, concerne un échantillon représentatif des ménages **dont un membre au moins est assuré au Régime général de la sécurité sociale***.

Pour cela, et comme pour le rapport précédent, quatre années (1992, 1993, 1994 et 1995) ont dû être regroupées pour disposer d'un nombre suffisant de ménages et permettre ainsi une analyse sur les Franciliens de l'échantillon national.

Au total 2 600 ménages franciliens ont été interrogés, ce qui a permis de collecter des données sur une population de 7 142 Franciliens, soit 17,8 % de la population totale enquêtée.

** Depuis 1994 sont intégrées dans l'échantillon les professions indépendantes et depuis 1996 les professions agricoles, retirées ici de l'analyse dans un souci de comparaison avec la première période d'étude 1988-1991.*

La morbidité déclarée par la personne enquêtée peut être diagnostiquée ou ressentie :

- la morbidité diagnostiquée correspond aux affections diagnostiquées et traitées par le corps médical chez des individus ayant eu recours à des médecins ;
- la morbidité ressentie recouvre l'ensemble des affections ou des troubles tels que les individus les ressentent et les interprètent.

Cette morbidité déclarée dépend, entre autres, de la conception qu'a l'individu de sa santé, de facteurs socio-culturels et psychologiques, mais aussi des informations que le corps médical lui a transmises. La morbidité déclarée est ensuite codée et validée par des équipes de médecins.

Les améliorations des méthodes d'enquête et de recueil des données, réalisées au fil des ans depuis 1988, ont permis de préciser un certain nombre d'informations.

Ces améliorations ont donné lieu à des méthodes de recueil de données sensiblement différentes entre

** Observatoire régional de santé d'Ile-de-France (ORS Ile-de-France) : 21-23, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 44 42 64 70 – Fax : 01 44 42 64 71 – E-mail : orsidf@orsidf.worldnet.fr – Site Internet : www.ors-idf.org*

les deux périodes d'étude 1988-1991 et 1992-1995. Aussi, afin de rendre possible la comparaison entre ces deux vagues, il a été parfois nécessaire de faire abstraction de ces perfectionnements en reconstruisant les indices ou les taux tels qu'ils avaient été définis dans les premières enquêtes.

Principales caractéristiques des ménages dont au moins un membre est assuré au Régime général en 1992-1995

En Ile-de-France comme en France, plus de la moitié des ménages interrogés est composée d'une ou de deux personnes (54,2 % en Ile-de-France et 52,1 % en France entière).

L'Ile-de-France se différencie par une proportion plus élevée de ménages d'une seule personne (26,1 % contre 22,4 % en France).

Les Franciliens qui constituent l'ensemble des ménages enquêtés sont âgés de 35 ans en moyenne. La répartition par âge en Ile-de-France, très proche de celle en France, montre qu'environ 58,5 % des Franciliens ont moins de 40 ans.

La proportion des personnes célibataires ou séparées/divorcées est plus élevée en Ile-de-France avec respectivement 43 % et 3,6 % contre 41 % et 3,1 % en France entière.

Le niveau d'études est également plus élevé : 37 % ont au moins le baccalauréat contre 29 %.

Les cadres et professions libérales sont plus nombreux en Ile-de-France, représentant 17 % de l'échantillon, alors qu'ils sont 9,2 % en France. L'activité féminine y est également plus fréquente.

Évolution de la protection sociale au cours des deux périodes

Une légère baisse de la proportion des Franciliens* couverts par l'Assurance maladie

Cette proportion passe de 99,9 % à 99,6 % entre les deux périodes. Elle reste tout à fait stable en France entière.

La répartition des différents régimes a, comme en France entière, légèrement évolué : les Franciliens enquêtés sont plus souvent affiliés au Régime général en 1992-1995 (environ 75 % contre environ 71 % en 1988-1991) au détriment des Régimes rattachés au Régime général.

Légère baisse de la proportion de Franciliens disposant d'une couverture complémentaire

Cette proportion est en effet passée de 80,3 % à 78,3 % entre les deux périodes, alors qu'elle est restée identique en France entière.

** Attention : les Franciliens interrogés appartiennent tous à un ménage qui, par définition, a au moins un membre affilié au Régime général. Ce chiffre ne mesure donc pas le taux de couverture à l'Assurance maladie dans la population générale.*

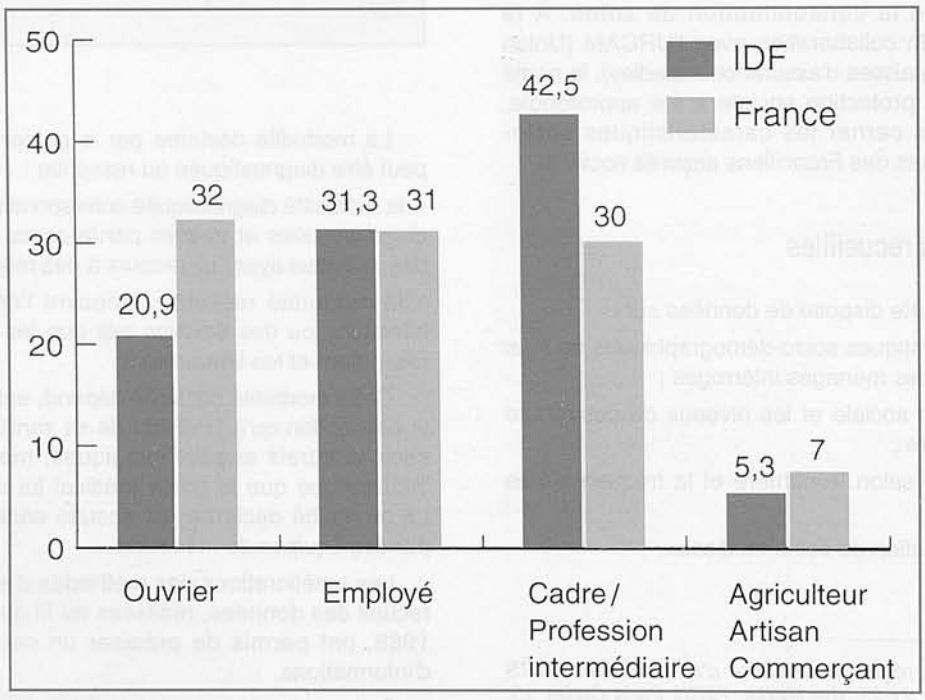

Activité professionnelle de la population assurée au Régime général en Ile-de-France et en France – 2e période d'étude.

Quels que soient le sexe, le niveau d'études, le statut matrimonial ou la CSP, les Franciliens sont toujours moins souvent couverts par une assurance complémentaire que les Français (84,5 %).

La proportion de Franciliens exonérés du ticket modérateur a légèrement augmenté, passant de 6,9 % à 8 %

Malgré cette augmentation, ils restent toujours moins nombreux qu'en France entière où leur proportion est passée de 7,7 % à 8,8 % entre les deux périodes d'étude.

En Ile-de-France, les affections de longue durée (ALD) représentent près de 77 % des motifs à l'exonération du ticket modérateur. Les principales ALD sont les affections cardiovasculaires (environ 25 % des ALD), suivies des cancers (14,5 %) et de l'hypertension artérielle (10 %).

Les Franciliens exonérés du ticket modérateur sont âgés de 56 ans en moyenne. Les femmes sont plus souvent concernées par cette exonération que les hommes (8,6 % contre 7,3 %).

Environ 2 % des Franciliens bénéficient de l'Aide médicale généralisée

Cette aide dépendant des ressources, les bénéficiaires sont plus nombreux parmi les inactifs. Les femmes bénéficient davantage de cette Aide médicale généralisée que les hommes et, en France comme en Ile-de-France, cette aide concerne surtout les enfants de moins de 16 ans et les adultes de plus de 80 ans.

La santé des Franciliens

Au moment de l'enquête, les Franciliens déclarent avoir en moyenne 3,1 maladies ou troubles de santé

Comparé à celui de la première période d'étude, le nombre moyen de maladies ou troubles de santé que les Franciliens déclarent avoir au moment de l'enquête augmente légèrement, passant de 2,9 à 3,1.

Les femmes déclarent un nombre moyen de maladies ou de troubles de santé supérieur aux hommes (3,5 contre 2,7). Et comme l'indique la figure ci-dessous, ce nombre moyen de maladies ou de troubles de santé augmente avec l'âge.

Le nombre moyen de maladies ou troubles de santé observés chez l'ensemble des Franciliens est similaire à la moyenne nationale.

Les maladies ou troubles de santé le plus fréquemment déclarés

Deux groupes de pathologies* prédominent :

- sur 100 Franciliens interrogés, les affections de la bouche et des dents sont citées 76,5 fois et un peu plus souvent en France entière (78 fois) ;

** Une même personne peut déclarer plusieurs fois un même groupe de pathologies, par exemple la myopie et l'astimagtie appartenant au groupe des pathologies ophtalmologiques.*

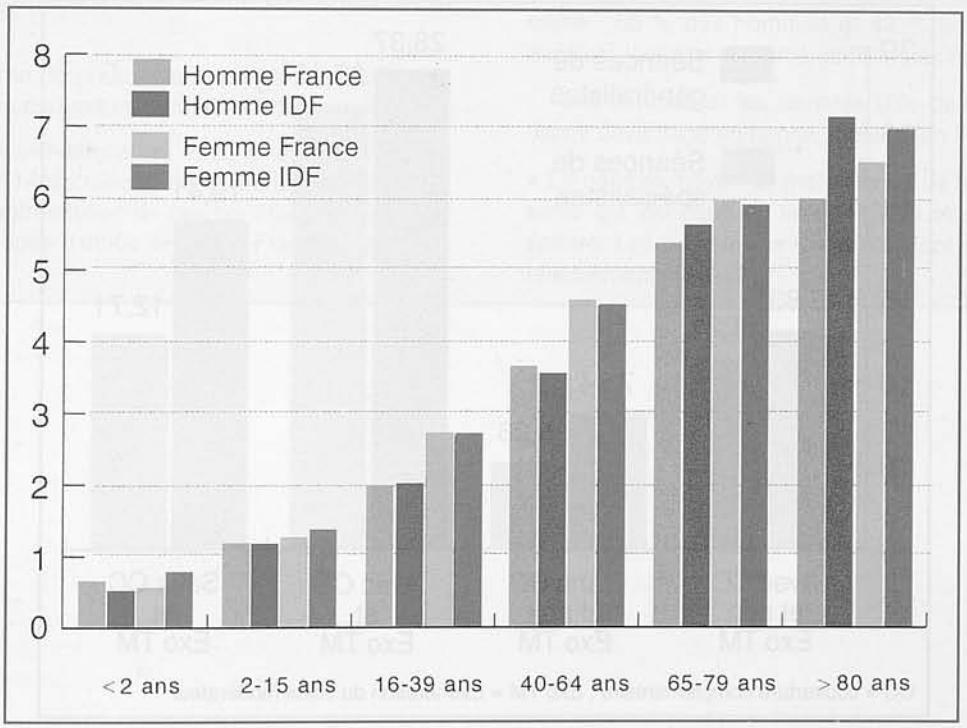

Nombre moyen de maladies prévalentes par personne selon le sexe et l'âge en France et en Ile-de-France 1992-1995.

• les troubles ophtalmologiques sont plus fréquents en Ile-de-France : ils sont cités 63 fois contre 58 fois en France pour 100 personnes.

Viennent ensuite, et de façon assez similaire en Ile-de-France et en France, les maladies cardiovasculaires citées 29 fois pour 100 personnes, les maladies ostéo-articulaires 25 fois, les maladies ORL 21 fois et celles de l'appareil digestif 19 fois.

La majorité des Franciliens se déclarent en très bonne santé

Moins de 1 % de la population totale s'estime en mauvaise ou très mauvaise santé. Les hommes se disent plus souvent que les femmes en très bonne santé : 56 % contre 49 %.

Cette auto-évaluation de l'état de santé varie en fonction de l'âge : 83 % des moins de 16 ans et 60 % des personnes âgées de 16 à 39 ans s'estiment en très bonne santé, un individu sur deux âgé entre 40 et 64 ans se déclare comme étant plutôt en bonne santé, et après 80 ans la moitié se considère comme ayant une santé très moyenne.

La proportion des hommes qui fument plus d'un paquet par jour augmente en Ile-de-France

Si, comparée à la première période d'étude, la proportion des fumeurs masculins reste identique (36 %), celle des fumeurs de plus d'un paquet par jour s'accroît : 42 % contre 50 % lors de la deuxième période déclarent fumer 20 cigarettes ou plus par jour.

Ils sont également plus nombreux à déclarer fumer plus d'un paquet par jour que les fumeurs en France entière, puisque ces derniers sont 44 %.

Alors que, lors de la première période d'étude, les Franciliennes fumant régulièrement et celles qui fumaient plus d'un paquet par jour étaient proportionnellement plus nombreuses que les Françaises, elles ont sur la période 1991-1995 une consommation identique entre elles.

Une femme sur cinq en France comme en Ile-de-France déclare en effet fumer de façon régulière, et environ 32 % d'entre elles fument plus de 20 cigarettes par jour.

L'état dentaire des Franciliens s'améliore

Depuis la première période d'enquête, la proportion de Franciliens de moins de 65 ans déclarant avoir toutes leurs dents en bon état a augmenté de 24,6 % à 30,6 %.

Vingt-six pour-cent des Franciliens portent des prothèses fixes et 12 % des prothèses amovibles.

La consommation de soins médicaux en Ile-de-France

Un quart des Franciliens, comme des Français, ont consulté au moins un médecin dans le mois

Les femmes, les enfants de moins de 2 ans ainsi que les sujets de plus de 65 ans sont les plus nombreux

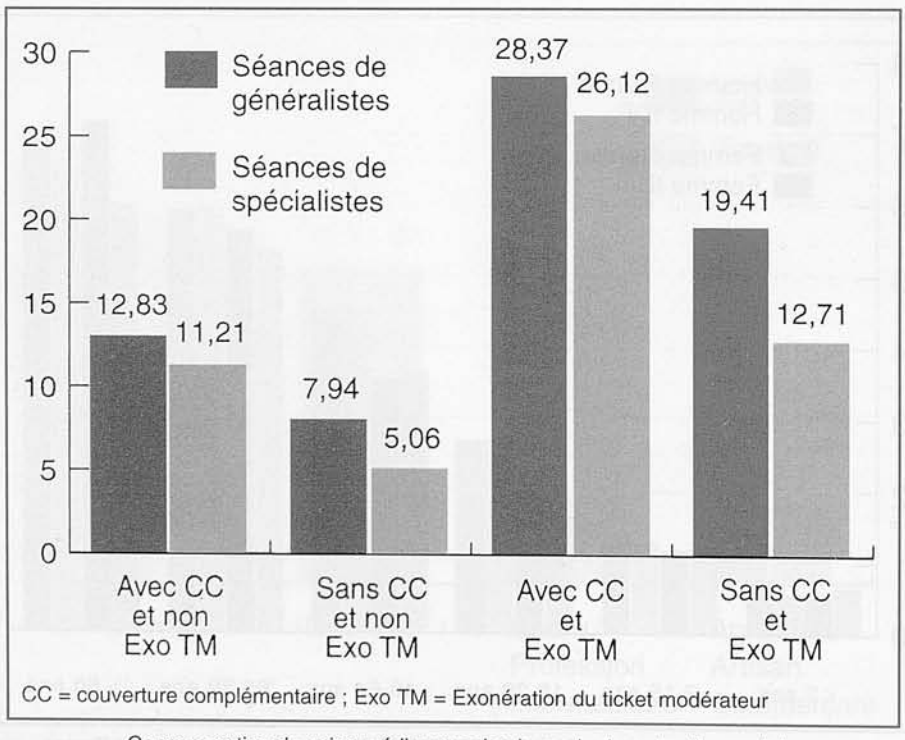

Consommation de soins médicaux selon le mode de protection sociale en Ile-de-France, 1992-1995.

à consulter un médecin tant généraliste que spécialiste.

Si la consommation globale de séances de médecins est identique entre la France et l'Ile-de-France, les Franciliens consultent davantage les spécialistes (11 % contre 9 %). Cette différence se retrouve quels que soient l'âge, l'occupation principale, le revenu du ménage et le mode de protection sociale.

Le fait d'être exonéré du ticket modérateur induit naturellement une fréquentation médicale plus importante et avoir une couverture complémentaire facilite l'accès aux soins.

Un quart des Franciliens ont renoncé à pratiquer des soins en raison d'un remboursement jugé trop limité

Il s'agit essentiellement d'un renoncement aux soins dentaires et à l'achat de lunettes de la part de Franciliens âgés de 16 à 39 ans, inactifs ou à la recherche d'un emploi et sans couverture complémentaire : 35,6 % pour ceux qui ne sont pas exonérés du ticket modérateur et 33,3 % parmi ceux qui le sont.

Plus de 80 % des Franciliens déclarent avoir un médecin généraliste habituel

Ils sont près de 89 % en France entière.

Les femmes sont plus nombreuses à adopter un médecin généraliste habituel ; elles sont 82,8 % contre 77,4 % des hommes en Ile-de-France et 90,8 % contre 80,7 % en France entière.

Les personnes âgées de 16 à 39 ans sont proportionnellement les moins nombreuses à déclarer avoir un médecin habituel, classe d'âge où la consommation de soins est par ailleurs la plus faible.

En conclusion

Il est important de rappeler que ces enquêtes fournissent des données sur les individus appartenant à un ménage dont un membre au moins est affilié au Régime général de la Sécurité sociale. Elles ne portent donc pas sur la population totale, certaines personnes notamment les plus défavorisées n'étant pas prises en compte.

- Par rapport à la première période d'enquête, le pourcentage des membres des ménages affiliés au Régime général a légèrement baissé en Ile-de-France.
- De même, le pourcentage de personnes bénéficiant d'une couverture complémentaire décroît.
- L'élargissement depuis 1992 à tous les RMIstes du droit à l'Aide médicale généralisée explique en partie l'augmentation de ces bénéficiaires entre les deux périodes d'étude en Ile-de-France comme en France.
- Par ailleurs, la proportion de Franciliens exonérés du ticket modérateur augmente.

Globalement parmi les personnes enquêtées, toutes ces informations semblent montrer que la santé des Franciliens est sensiblement meilleure que celles des Français :

- Les enquêtés sont relativement moins nombreux à être exonérés du ticket modérateur en Ile-de-France qu'en France entière.
- Les Franciliens se perçoivent en très bonne santé : 56 % des hommes et 49 % des femmes évaluent leur état de santé comme très bon.

Les femmes et les retraités d'Ile-de-France se disent davantage en bonne santé qu'en France.

- Le nombre moyen de maladies ou de troubles de santé est identique en Ile-de-France et en France entière. Les pathologies déclarées sont également relativement similaires.